Collections



**Introduction**

* Collection : « ensemble de livres, de périodiques ou de tous autres documents graphiques et audiovisuels accessibles par le prêt et la consultation sur place » (AFNOR, *Vocabulaire de la* *documentation*, 2e éd., Paris, 1993)
* Collections : ensemble d’ouvrages rassemblés dans une bibliothèque et définis par rapport à des publics ≠

Fonds : ensemble d’ouvrages rassemblés dans une bibliothèque et définis par rapport à une

histoire, une entité administrative.

* « Un « ensemble vivant », cohérent et limité de documents » (collection considérée comme un ensemble dynamique, intégrant de nouveaux documents (acquisitions), et évacuant les

éléments qui n’y ont plus leur place (désherbage).

Le Métier de bibliothécaire, ABF, 2010, p.181

Collection ≠ stock de librairie :

- temporalités différentes : les collections des bibliothèques sont faites pour durer

Collection de bibliothèque ≠ collection d’éditeur (textes proches, rassemblés sous une même « étiquette »).

Collection ≠collection d’un collectionneur (accumulation)

Collections = au cœur de l’activité des bibliothèques, ce qui fonde leur existence et leur légitimité.

Tendance générale des bibliothécaires = se tourner trop vers les collections, pas assez vers les publics.

Chaque collection est unique. Existe autant de collections et de politique documentaire que de bibliothèques.

La gestion des collections passe, dans les bibliothèques, par la mise en place d’une politique documentaire.

**Les différents types de collections**

**Les collections patrimoniales**

Définition difficile à donner. Existe plusieurs définitions.

Définition « en creux » : est patrimonial tout ce qui ne fait pas partie des collections courantes, donc non soumis au désherbage. Cela concerne :

* Les fonds anciens, au sens strict de fonds imprimés avant 1811 ;
* Les fonds imprimés des XIXe et XXe siècle quand ils relèvent de fonds d’étude et de bibliophilie ;
* Les fonds de bibliophilie contemporaine (ex : livres d’artistes) ;
* Les autres fons précieux : bibliothèques d’auteurs et de personnalités, dons, legs, fonds d’écrivain, …
* Fonds locaux.

Conservation permanente.

Bib doivent se doter d’une politique patrimoniale (enrichissement programmé et organisé ; politique de conservation, traitement, accès et valorisation)

**Les collections courantes**

Documents courants, contenant des informations actualisés.

**Les problématiques actuelles :**

Les tensions :

Concernant les documents :

* Une chaîne du livre transformée : rapidité de rotation des titres en librairie ; explosion du nb de titres
* Crise de la presse grand public ; coûts de la presse électronique scientifique
* Multiplication des supports : multiplication des fournisseurs et complexité des aspects juridiques (droits de prêt par ex.)

Concernant les publics

* Une attitude consumériste grandissante : collections des bibliothèques = usage collectif ou usage individuel ?répondre à la demande d’un seul ou essayer de réfléchir à des usages collectifs ?

Concernant les tutelles :

* On demande à la bibliothèque de justifier l’utilisation de ses budgets et de prouver son « efficacité » à travers des statistiques de fonctionnement. Comment évaluer un service culturel ?

Un contexte de culture professionnelle spécifique

* Les collections reflètent souvent des achats de connivence et de procédures intuitives : il n’est pas rare que dans nombre de bibliothèques, les achats reflètent les goûts personnels des bibliothécaires, sans trop s’intéresser ni aux besoins ni aux demandes des publics ; des achats au fil de l’eau, ni planifiés ni encadrés, aboutissent à des collections protéiformes, qui parfois suivent les mêmes tendances que l’offre éditoriale (on achète beaucoup là où l’offre est la plus grande) : est-ce le résultat que l’on souhaite obtenir ?

Des contraintes en termes de budgets, moyens humain, espaces

* Des budgets restreints : implique des procédures de choix plus rigoureuses.

**Des pistes pour remédier à tout cela**

* Bien connaître le contexte législatif
* Se doter d’outils de gestion des collections (plan de développement des collections, charte d’acquisitions, élaboration de critères de sélection, …)

**Les différents types de documents**

**Les livres**

Reste majoritaire dans les bibliothèques : en 2007, dans les bibliothèques municipales, 81% des collections sont composées de livres, et ils représentent 71% des emprunts.

Définition : définitions diverses. Définition consensuelle : « suite de feuillets manuscrits ou imprimés assemblés dans l’ordre où ils doivent être lus, ou dans l’ordre le plus propre à une consultation aisée »1. Dans le monde des bibliothèques, un livre est une monographie = « ouvrage qui forme un tout homogène »2.

Caractéristiques : ISBN (International Standard Book Number), numéro d’identification international standardisé qui le distingue des autres et facilite son repérage. Autres éléments : la couverture, le dos, la quatrième de couverture, la tranche, …

L’édition : le bibliothécaire suit le travail des éditeurs, est très attentif à proposer au public la multiplicité et la diversité de l’édition. Doit choisir parmi une production pléthorique : en 2008, 63 000 nouveaux titres !

Livres numériques : définition ? l’expression désigne à la fois le livre numérisé (= le texte que l’on lit) et le support ou matériel qui sert à lire le livre. Livre numérique peut être une simple copie d’un livre imprimé, mais pas seulement : offrir de nouveaux usages. Problématiques pour les bibliothécaires : nouvelles pratiques de lecture à surveiller, secteurs balbutiant à suivre, attention portée aux formats de textes, conditions d’accès, possibilité de conservation.

**La documentation et les références**

= documentation scientifique et technique, ouvrages de référence

Grandes évolutions avec arrivée de l’internet : monde de la recherche n’utilise quasiment plus que le support électronique en ligne. Secteur documentaire des bibliothèques publiques suit le même mouvement : les fonds d’ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires, textes réglementaires, annuaires, …) s’amenuisent car moins d’édition d’imprimés.

Grandes questions :

* Complémentarité ou substitution ?
* Comment intégrer les ressources en ligne aux collections physiques ? comment assurer le va et vient entre les 2 ?

**La presse, les magazines, les revues**

Monde extrêmement mouvant : celui de l’actualité. Se développe selon centres d’intérêt (titres peuvent naître, disparaître, fusionner…). Lectorat difficile à fidéliser.

3 familles : les quotidiens et news magazines, magazines spécialisés, revues professionnelles.

1. Henri-Jean Martin, Dictionnaire encyclopédique du livre : E-M, notice « livre », Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005.
2. Jean-Claude Utard, Dictionnaire encyclopédique du livre : E-M, notice « monographie », Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005

**Quotidiens et newsmagazines**

Essentiels dans l’approche de l’actualité internationale, nationale, locale.

Le Figaro, l’Equipe, le Monde=en tête des **quotidiens** les + diffusés en 2008, derrière Ouest France. Existe aussi des **quotidiens gratuits** (20 minutes, Métro, …), diffusés depuis 2002 dans les réseaux de transports de voyageurs, qui ont du succès.

Magazines d’actualité générale ou news magazines = périodicité hebdo ou mensuelle. Plus de recul que les quotidiens. Souvent des suppléments.

**Magazines spécialisés**

Presse qui couvre une discipline : histoire, géographie, poésie, musique, …

ou qui s’adresse à un public spécifique : tout-petits, seniors, femmes, hommes, …

ou qui se concentre sur un thème : sport, généalogie, management, brocante, télévision, …

Nb de titres=impressionnant. Choix=Casse-tête pour le bibliothécaire

Ce type de presse permet :

* de couvrir des domaines peu actualisés par l’édition de livres (couture, photo numérique, graphisme, …)
* de vulgariser des champs plus ou moins ardus (informatique, sciences, pédagogie, …)
* d’approfondir certains domaines (philosophie, histoire, …)

**Revues professionnelles**

Les revues qui permettent au bibliothécaire de faire des choix d’acquisition (revues qui suivent l’actualité littéraire, culturelle, et tous les domaines de la connaissance)

Revues qui permettent de s’informer sur le métier et les métiers proches :

* magazines de libraires (Page)
* revues de fournisseurs (Biblioteca) bib :
* Bulletin des bibliothèques de France **(existe depuis 1956,**

A l’origine, le BBF est avant tout un bulletin d’informations officielles : nominations, mutations, promotions et décorations y sont annoncées, de même que les résultats de tous les concours et examens, et une large place est faite aux rapports, aux circulaires et aux textes réglementaires.

Cependant, des articles de fond apparaissent dans certains numéros, à côté de rubriques régulières comme la « Chronique des bibliothèques ». Evolution : Le premier « ours » date de 1984. La revue, tout en conservant son ancrage institutionnel, s’émancipe et devient progressivement une vraie revue professionnelle, regroupant dossiers thématiques, études théoriques, débats et points de vue, comptes rendus de journées d’étude, cahier critique. Depuis 1991, rédaction et administration dépendent de l’École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques. Depuis septembre 2009, l'ensemble des services du BBF est hébergé dans les locaux de l'enssib à Villeurbanne. http://bbf.enssib.fr/

- BIBLIOthèque(s) : revue de l’association des bibliothèques de France (ABF)

Le Bulletin d’informations de l’ABF est né en janvier 1907, soit un an après la création, en 1906, à Paris, de l’Association des Bibliothécaires français, aujourd’hui Association des Bibliothécaires de

France. Cette publication à la longévité remarquable s’est très vite inscrite dans le paysage des

bibliothèques françaises comme un support central d’informations et de débats. Depuis 2002, elle continue son existence sous le titre de Bibliothèque(s).

**Presse : les caractéristiques**

Tout périodique est identifiable par son ISSN (International standard serial number), code internationale normalisé.

Structure globalement régulière : œuvre collective, le titre figure sur la 1ère page, dans l’ours (le générique) on peut identifier les différents acteurs : le directeur de publication, les journalistes collaborateurs, …

**Presse en ligne**

Audience des sites de périodiques en ligne progresse nettement (croissance supérieur à 10% en 2008).

Périodiques scientifiques : Gros impact dans les bibliothèques universitaires : hausse des budgets consacrés à ce support, car inévitable : la communication scientifique passe obligatoirement par une publication numérique : diffusion rapide, facile d’accès.

Presse tout public en ligne : paysage varié : va d’1 simple sommaire renvoyant à l’édition imprimée, à un vrai portail complémentaire de la version kiosque (dépêches, interviews, dossiers, blogs, forums,

…).

Accès à des contenus (archives).

**La musique**

La musique est présente dans les bibliothèques sous deux formes : les documents qui traitent de musique et ceux qui en contiennent. Les documents sonores st présents dans les bib depuis les années 1960.

Traitement à part : mobiliers spécifiques, postes d’écoute, règles et normes spécifiques pour traiter les documents, …

**Disques**

1er enregistrement commercialisé : 1889. Plus de disque vinyle, ou de cassette audio : CD ou disques compacts.

En 2007, 2047 BM sur 2830 répertoriées en France prêtaient des CD, et y consacraient 12% de leurs budgets (contre 59%pour les livres)

Marché en pleine évolution. Chute des ventes (-48% entre 2003 et 2008). Marché déséquilibré entre grandes « majors » et petits labels. Disparition rapide de certains titres dans les catalogues.

**Partition, méthodes d’apprentissage**

La musique se lit et s’apprend. Boom des pratiques musicales amateurs. Librairies spécialisées.

**Musique en ligne**

Avenir du CD en bibliothèque ? comment inclure l’offre dématérialisée dans ses collections ? initiatives et tâtonnements dans les bibliothèques : sélection de sites web musicaux, portails

d’écoute en ligne, sites de partitions numérisées libres de droit, sites de compositeurs, artistes, musiciens (qui misent sur la diffusion libre de leurs œuvres).

Médiathèque de la Cité de la musique : services en ligne (dossiers pédagogiques, concerts, interviews, guides d’écoute, …) http://mediatheque.cite-musique.fr

Entreprises qui proposent du prêt numérique et créent des plateformes spécialement conçues pour les bibliothèques : fonds de musiques « empruntables » (fichier chronodégradable)

**Le cinéma**

Longtemps une interrogation sur la légitimité de cet art en bibliothèque publique. Trop axé divertissement et pas assez sérieux ?

Arrivée tardive dans les bibliothèques. En 2007, un peu moins de la moitié des bibliothèques possèdent un fonds de vidéogrammes.

Nature des collections ≠ videoclubs (blockbusters faciles à rentabiliser). Peu de videoclubs indépendants en France.

≠ bibliothèques spécialisées (ex : bibliothèque du film (Bifi) (films+documents se rapportant au cinéma)au sein de la Cinémathèque française (conserver toutes les œuvres cinématographiques, les protéger et les diffuser)

Droits spécifiques négociés avec les producteurs pour pouvoir les prêter (droit de prêt) ou les diffuser sur place (droit de consultation sur place) pour usage individuel ou en groupe restreint.

Offre numérique et video à la demande (VàD) : choisir un film dans un catalogue en ligne et acquérir un droit instantané de visionnement sur un téléviseur, un ordinateur, un lecteur video mobile ou un téléphone. Qqs bibliothèques se sont abonnées à des services de VàD (Troyes, Fontenay-sous-Bois) (Arte VOD ou UniversCiné), et complètent leur offre de DVD en supportant les coûts de téléchargement. Bib poursuivent ainsi leur objectifs de démocratisation et d’accès pour tous, mais difficile de les mettre en valeur, de les faire connaître du public, et réservoirs à VàD sont encore des portails commerciaux, répondant à des logiques marketing.

**Les jeux**

« jeu »=notion devenue récurrente dans les discours de démocratisation culturelle ou d’accès à la culture.

Ludothèques=sœurs des bibliothèques. Des bib créent aussi des ludothèques en leur sein.

Développement des supports multimédia en bibliothèque a conduit les publics, comme les professionnels, à sectoriser de moins en moins objets ludiques et objets culturels, surtout quand il devient difficile de les distinguer.

Livres : on trouve depuis longtemps de nombreux livres à caractère ludique dans les collections jeunesse (livres à languette, tirettes, figures mobiles, pop-up, …). Pour les plus grands : succès du livre-jeu (livres dont vous êtes le héros) jusqu’au années 1990. Adultes : cahiers de jeux, quizz, cahiers de vacances, livres à devinettes, …

Support numérique : arrivée du support numérique a conduit les bibliothèques à s’interroger sur l’introduction du jeu dans les collections. D’abord de manière sélective (« jeux éducatifs » : éveil, aventure, stratégie, création artistique). Arrivée de consoles de jeu familiales (plus seulement garçon adolescent).

Juridiquement, fournisseurs de cédéroms et de DVD-rom négocient les droits de prêt et de consultation comme dans le cadre des videogrammes, mais leur offre n’est pas représentative de la production réelle.

Les bibliothèques ne sont pas assez nombreuses à s’intéresser aux jeux video, l’associant trop souvent aux pratiques juvéniles. Secteur qui n’a pas encore acquis sa légitimité culturelle.

**Politique documentaire**

**Qu’est-ce qu’une politique documentaire ?**

**Etymologie :**

**Politique** = lat.*politicus*, du grec*politikos*, « de la cité » (« cité» dans l’Antiquité grecque = fédérationautonome de tribus groupées sous des institutions religieuses et politiques communes)

Adj. : relatif à l’organisation et à l’exercice du pouvoir dans une société organisée. (ex = la vie politique telle que nous la connaissons pour gouverner notre pays).

n. F. : une politique= manière de gouverner un Etat (ou de donner des orientations [pour un élu], ou de diriger une bibliothèque [pour un directeur de bibliothèque]!)

= **choix** que l’on fait

Politique documentaire : les deux sens sont présents :

Poldoc = ensemble des choix que l’on fait en matière de collections, choix qui découlent de la vision politique d’élus (= la façon d’organiser la « cité »).

Définitions :

Politique documentaire = pas seulement politique d’acquisition, mais :

acquisitions

* conservation / élimination
* médiation/valorisation
* évaluation
  + Une politique documentaire est l’expression **formalisée** et **cohérente** qu’une bibliothèque de service public donne de ses **choix et priorités** en matière de développement et de gestion des collections, adaptée aux **missions de la bibliothèque** et conforme aux **orientations et** **enjeux de politique publique de la collectivité** (Thierry Giappiconi)
  + « Loin d’être un appareil normatif produisant des effets mécaniques et abolissant toute initiative, c’est une mise en perspective distanciée et formalisée des procédures visant à maintenir une collection vivante en adéquation avec les objectifs de la bibliothèque »,

Bertrand Calenge, Bibliothèque et politiques documentaires à l’heure d’internet, p.74

Il existe autant de politiques documentaires que de bibliothèques, car elles s’élaborent en fonction des publics, des collections déjà existantes, des budgets attribués, de la production disponible dans le domaine, …

Objectivation et formalisation : il est important pour une bibliothèque d’objectiver ses choix, de formaliser son rôle par rapport à son environnement, en exprimant une politique documentaire clairement définie.

En tant que gestionnaire du bien public = doit rendre des compte à sa tutelle et travailler ensemble sur les orientations à prendre, et tenir compte des publics à desservir.

Poldoc = permet un équilibre entre vision personnelle des bibliothécaires et approche collective.

Poldoc = permet de réfléchir, dès l’acquisition, l’avenir du document acheté dans la bibliothèque : la place qu’il occupera dans la collections, les moyens de le mettre en valeur pour séduire le public, les critères à utiliser pour en mesurer l’usage.

Mais aujourd’hui : contexte de diffusion de l’information est en pleine évolution.

Les bibliothèques se sont toujours adaptées aux nouveaux supports, aux nouvelles pratiques de consultation. Aujourd’hui, c’est avec les ressources du réseau internet qu’elles doivent compter : documents immatériels, évolutifs et fluctuants, complètement différent de l’objet livre et de tous les autres supports physiques.

**L’organisation physique des collections en bibliothèque**

* Libre accès/magasins
* Adultes/jeunes/ados
* Par supports (livres, disques, video, multimédia)
* Espaces thématiques (voir Calais, Noisy le Sec, La Part-Dieu à Lyon organisée en départements thématiques)
* Par usages des publics
* Fiction/documentaires

En bU :

* Développement du libre accès
* Qualité de l’accueil et des services
* Organisation en sections ou par niveaux (qui prévalait presque partout) est remplacée par organisation en pôles thématiques et départementalisation des fonctions et des services (Grenoble, bib droit-lettres)
* Modularité des espaces pour s’adapter à des évolutions

**Valorisation des collections**

Intéressant de travailler sur les collections, mais faut faire connaître ce travail, faire en sorte que le public trouve les informations/les documents qui lui conviennent.

**Médiation physique**

Conseil, orientation, guide

Mise en avant d’ouvrages/ de documents (bibliographies, sélections thématiques, …) ouvrages présentés de face, tables.

Animations culturelles en lien avec les collections

Mise en scène des collections (médiathèque Val d’Europe, cf. BBF avril 2008).

Ask a librarian.

**Médiation numérique**

Développement portail : catalogue = accès aux descriptions + accès aux contenus (musique, vidéos, livres, revues, encyclopédies, dictionnaires, …)

Web 2.0 : le lecteur n’est plus un simple récepteur de l’information institutionnelle, mais un acteur qui peut réagir.

Questions/réponse en ligne (guichet du savoir, bibliosesame)

Se mettre sur les chemins de l’utilisateur (utiliser les réseaux sociaux comme Facebook)

Bibliographie :

MOUREN, Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2007.

CALENGE, Bertrand, *Bibliothèques* *et politiques documentaires à l’heure d’internet*, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008.